

# Motion pour le Conseil Communal de Gland

## Il est urgent de se doter d'un nouveau règlement communal de police !

**Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers Communaux,**

Au cours des dernières années et surtout de ces derniers mois, la Ville de Gland a connu une augmentation préoccupante des vols et des actes d'incivilité. Cette évolution négative de l'aspect sécuritaire nous pousse à revoir notre position et à renforcer nos mesures de sécurité. Si, il y a quelques années, nous devons considérer la protection de la sphère privée comme une priorité absolue, la situation actuelle exige un équilibre plus réfléchi entre vie privée et sécurité publique.

Par cette motion, nous souhaitons appeler la ville de Gland à prendre des mesures concrètes pour améliorer la sécurité de nos concitoyens. Il est urgent d'adopter une posture proactive qui envoie un message fort : nous ne resterons pas inactifs face à cette montée de la criminalité.

### **Contexte et justification :**

1. **Augmentation du sentiment d'insécurité des citoyens face aux actes de délinquance :** Les témoignages des habitants, relayés à travers les réseaux sociaux et les médias, soulignent une montée des inquiétudes concernant les délits, tels que le vol, le vandalisme et d'autres incivilités. Ces préoccupations légitimes nécessitent des réponses immédiates et adaptées.
2. **Protection des biens et des personnes :** Il est de notre devoir, en tant que conseil communal et Municipalité, de déployer tous les moyens nécessaires pour assurer la tranquillité, la sécurité et la protection de nos biens, de notre patrimoine et de nos habitants.
3. **Réponse aux préoccupations des habitants :** Les citoyens de Gland expriment un besoin croissant d'action face à l'insécurité. En tant que représentants élus, il est impératif que nous répondions à ces craintes par des mesures efficaces et proportionnées.

**Demande :** La présente demande, vise à ce que la Municipalité :

- Réviser le règlement communal de police, en conformité avec les recommandations du corps de police choisi par la Municipalité.

Cette révision doit être réalisée en concertation avec toutes les entités concernées, tout en garantissant la protection de notre Ville à court et long terme. Nous soulignons également que des mesures doivent être évolutives pour notre Ville.

De plus, le postulat de Madame Ahimara BUFFAT, intitulé « Pour une amélioration de la sécurité en ville de Gland », déposé le 20 juin 2024, devrait être examiné simultanément à cette motion. Il est essentiel de noter que le postulat que nous déposons également aujourd'hui, intitulé « Il est temps de s'interroger sur les installations de caméras de vidéosurveillance sur le territoire de Gland », ne doit en aucun cas interférer avec cette motion. Ces deux initiatives constituent des volets complémentaires dans notre lutte contre la criminalité croissante dans notre Ville.

Nous vous remercions pour votre attention et vous invitons à soutenir cette motion. Nous sommes convaincus que les mesures proposées contribueront à améliorer l'image sécuritaire de Gland et à réduire le taux de criminalité.

Gland, Conseil Communal du 12 décembre 2024

**Hors Parti**  
José CAIANO

**Hors Parti**  
Stella MOTTA LARRIVE

**Hors Parti**  
Arnaud DURAND

**Hors Parti**  
Dominique PERNET

**Vert-e**  
Stéphanie LARRIVE

**UDC**  
Bernard KAESLIN